



Notre équipe pluriprofessionnelle vous accompagne quotidiennement pour l'ensemble des actes de la vie quotidienne y compris les soins d'hygiène.

Nous mettons à votre disposition un studio individuel adapté avec salle de bain, produits d'hygiène, sèche-cheveux, lit électrique, table de chevet, télévision, accès internet, chaises et table, penderie, linge de toilette et linge de lit.

Les repas sont servis à la salle à manger de la résidence. L'entretien de votre studio est effectué quotidiennement par notre équipe.

Des activités occupationnelles sont proposées par l'équipe d'animation.

- Environ 500 collaborateurs, dont la moitié en emploi adapté.
- Plus de 50 métiers.
- 9 entreprises sociales.
- 45'000 transports de personnes par an.
- 83 places d'accueil de type home avec occupation réparties dans 4 résidences.
- 1 place d'accueil temporaire de répit.
- 1 immeuble locatif de 16 appartements adaptés.



Hébergement résidentiel temporaire en place de répit



A qui s'adresse une place de répit?

Modalités d'admission et contacts

Pour votre séjour

La Fondation Foyer-Handicap propose une place de répit.

Cette place d'hébergement temporaire est destinée à des personnes adultes (18-65 ans) en situation de handicap physique et/ou souffrant de lésions cérébrales, qui sont au bénéfice d'une reconnaissance de l'AI (assurance invalidité).

Les séjours de répit ont lieu pour une durée de 5 jours minimum, et pour 45 jours (fractionnables) maximum chaque année.

Ils concernent les personnes vivant à domicile. L'objectif est notamment de permettre au proche aidant de pouvoir se reposer ou s'absenter (vacances, hospitalisation) pour une durée définie.



La candidature est à adresser, à :

- Fondation Foyer-Handicap
Direction des itinéraires d'intégration
admissions-ffh@foyer-handicap.ch
- ou
- Commission Cantonale d'Indication (CCI)
indication@etat.ge.ch



Documents à fournir (copies):

- Décision du Service des prestations complémentaires (SPC), justificatif Assurance Invalidité (AI), mesure de curatelle, carte d'assurance maladie et papiers d'identité/permis de séjour
- Rapport médical de moins d'un an

Après étude de la candidature, un entretien d'évaluation est proposé afin d'analyser la demande de séjour.

Vous devrez apporter avec vous en quantité suffisante pour la durée du séjour :

- Linge personnel de saison (attention, nous n'effectuons pas d'entretien de vos vêtements ou dessous)
- Médicaments (réserves y compris)
- Produits dermatologiques particuliers ou nécessaires à vos soins
- Produits d'incontinence
- Chargeur de fauteuil roulant électrique, de téléphone portable ou de tablette si besoin

